

Connaissance des publics scolaires venus de Mayotte et de l'Archipel des Comores

Le 2 juin 2014, Lons le Saunier (39)



Une Journée CASNAV/DIFOR/ DSDEN 39 organisée par Pascale DHAMENE, chargée de mission CASNAV et animée par Mohamed EL HABIBOU, professeur des écoles et Maddalena EL HABIBOU, professeure de lettres, sur la connaissance des publics scolaires venus de Mayotte et de l'archipel des Comores s'est déroulée le Mercredi 2 juin 2014 au Collège Saint-Exupéry de Lons-le-Saunier.

Programme

Au cours de cette journée ont été abordés le cadre géographique, historique et politique de l'archipel des Comores et de l'île française de Mayotte, les particularités ethnographiques de la société mahoraise, le paysage plurilingue de l'île, la présentation des systèmes éducatifs, la conciliation langue maternelle et langue d'enseignement et enfin la problématique autour des inclusions scolaires des élèves venus de Mayotte et inscrits dans les écoles et les lycées de la métropole.

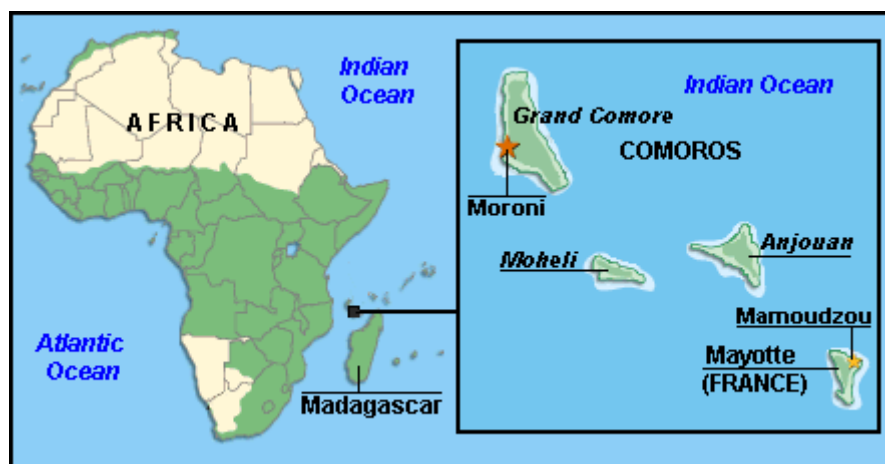
Participants

Enseignants du 1^{er} degré, enseignants du second degré, des assistants d'éducation, des conseillers pédagogiques du 1^{er} degré, deux conseillers d'orientation-psychologue du CIO de Lons-le-Saunier et une personne chargée du soutien scolaire déléguée de la Maison commune de la Marjorie de Lons-le-Saunier, cadre et chargés de mission CASNAV.

PRESENTATION DE MAYOTTE ET DE L'ARCHIPEL DES COMORES

Situation géographique

L'archipel est composé de 4 îles : la Grande Comores, Mohéli, Anjouan, et Mayotte. Mayotte est constituée de deux îles principales, Grande-Terre et Petite-Terre, et de plusieurs autres petites îles, dont Mtsamboro, Mbouzi et Bandrélé.



Repères historiques

L'histoire de Mayotte est liée autant à la France qu'à Madagascar ou qu'aux îles sœurs des Comores ou aux pays africains tout proches. Mayotte est Africaine, certes, mais avec des influences arabes tout autant qu'occidentales.

En 1832, Adrian Souli, roitelet malgache, quitte Madagascar et se réfugie à Mayotte auprès du sultan. Il s'empare bientôt de l'île entière. Mis en place par les troupes anjouanaises comme gouverneur de l'île, il se proclame sultan. Le 25 avril 1841, il signe un traité de cession de Mayotte sur laquelle il règne. Le commandant français Passot achète Mayotte à cet usurpateur contre une rente viagère personnelle de 1 000 piastres. La vente est entérinée par le roi de France, Louis-Philippe, en février 1843. La souveraineté française sur Mayotte est indépendante du partage de l'Afrique issu de la conférence de Berlin qui n'aura lieu qu'après 1885. Mayotte devient en effet une colonie française après son achat en 1843 sous le règne de Louis-Philippe Ier. L'abolition de l'esclavage à Mayotte est prononcée le 9 décembre 1846. La conférence de Berlin s'achève en 1885, le partage de l'Afrique entre les puissances européennes est alors décidé et la France déjà présente à Mayotte, va utiliser l'île pour prendre le contrôle de l'ensemble de l'archipel des Comores.

En 1886, la Grande Comore, Mohéli et Anjouan deviennent protectorat sous la direction du gouverneur de Mayotte tandis que Mayotte, quant à elle, garde son statut de colonie. L'archipel des Comores devient alors les îles de «Mayotte et dépendances».

À partir de 1908, l'ensemble des Comores est intégré sous l'autorité du gouvernement général de Madagascar et dépendances. La différence de traitement entre Mayotte et le reste de l'archipel devient de plus en plus une source de tensions.

Lors de la consultation populaire du 22 décembre 1974, à Mayotte, 65 % des votants refusent l'indépendance tandis que dans les autres îles une quasi-unanimité s'exprime en sens inverse. Après

quelques hésitations, les autorités françaises décident par la loi du 3 juillet 1975 que Mayotte pourra rester dans le giron de la République si elle le souhaite. Malgré l'indépendance des autres îles comoriennes, proclamée unilatéralement le 6 juillet 1975, Mayotte reste française. Le 8 février 1976, la population mahoraise est invitée à se prononcer sur une réintégration aux Comores : ce que refuse la quasi-unanimité des votants qui tiennent à bénéficier des nombreux avantages accordés par la métropole.

L'organisation par la France d'un référendum sur la départementalisation de Mayotte est contestée en 2008 par le président de l'Union des Comores, mais à la suite de ce référendum du 29 mars 2009 où 95 % des votants (soit 57 % des électeurs) confirment leur volonté de rester rattachés à la France, Mayotte obtient en 2011 un statut de département, devenant le 101^e département français et le 5^e département d'outre-mer (DOM).

Les particularités de la société mahoraise

Cette décision a conduit à mettre en place sur Mayotte un Etat Civil, ce qui n'a pas été facile étant donné que les enfants portent traditionnellement le prénom de leur père.

Mayotte connaît un retard dans les milieux scolaire, social et de la santé. On note un manque de structures (scolaires et médicales), un manque de formation. Avant 1993, les habitants de l'archipel pouvaient circuler librement entre les quatre îles mais après la loi Balladur, un visa est nécessaire pour entrer à Mayotte ce qui paradoxalement provoque une arrivée massive de populations venues des îles avoisinantes. A Mayotte coexistent religions et traditions culturelles. Les enfants manquent de repères car ils sont sous la tutelle de famille collective.

Ils peuvent être éduqués aussi bien par les parents que les oncles et tantes. Beaucoup se rendent en métropole chez un oncle pour étudier, notamment pour poursuivre des études supérieures.

L'enfant est encadré par la famille, le *cadi*, chef religieux qui dispense un enseignement à l'école coranique. Il n'a pas le droit à la parole. L'enfant mahorais est français mais ne parle pas la langue française. Cette société prône la liberté des corps ce qui se voit à travers les comportements des jeunes filles qui portent des tenues attrayantes pour séduire les garçons. Les jeux de séduction font contraste avec la religion islamique et le ramadan qui sont pourtant respectés. Les jeunes filles sont souvent enceintes dès l'âge de 14 ans.

Pour conclure sur ce chapitre des particularités de la société mahoraise, rappel de la problématique : « Pourquoi l'enfant mahorais de 2013-2014 rencontre-t-il encore des difficultés scolaires ? »

PAYSAGE LINGUISTIQUE ACTUEL DE MAYOTTE

Le français

Le français est privilégié. C'est la langue officielle, celle de l'école et de l'administration. Mais paradoxalement, la langue française n'est pas la langue de communication. Elle représente un moyen d'insertion sociale.

Les langues locales

Les langues locales sont le shimaoré et le kibushi. Ce sont des langues orales. Le kibushi est une variété de langue malgache introduite au moment des invasions. Des variétés linguistiques existent à

l'intérieur des deux langues.

Le shimaoré est la langue utilisée à la télévision et à la radio. C'est également la langue des discours politiques. C'est la langue de tous les mahorais même de ceux qui parlent malgache. Alors que l'inverse n'est pas probant. Une personne parlant le kibushi doit comprendre le shimaoré qui est issu des langues bantoues.

L'arabe

L'arabe occupe une situation supérieure. C'est la langue de la religion. C'est également la langue de juridiction exercée par le Cadi (Un *cadi* (arabe: قاضي [qāḏī], « juge ») est un juge musulman remplissant des fonctions civiles, judiciaires et religieuses).

La diversité des langues et les problèmes scolaires consécutifs

La diversité des langues sont à l'origine de problèmes scolaires consécutifs chez les enfants mahorais. Les jeunes mahorais utilisent la langue arabe pour réciter le coran à l'école coranique. Ils écrivent de droite à gauche en arabe des versets coraniques. Mais ils ne parlent pas la langue arabe et ne la comprennent pas sauf les enfants de familles aisées qui fréquentent les « madrassas » (écoles religieuses) dans laquelle les élèves s'instruisent et apprennent la langue arabe orale et écrite.

Les enfants sont bilingues (français – shimaoré). L'enfant qui parle kibushi doit apprendre deux langues en même temps, la langue parlée à Mayotte : le shimaoré et la langue officielle : le français. Les élèves connaissent une double difficulté : apprendre le geste d'écrire et la transcription de la langue.

Il y a peu d'analyse des langues locales d'un point de vue sémantique, grammaticale et lexicale ce qui est gênant quand on sait à quel point il est important de prendre en compte la langue maternelle de l'élève pour l'apprentissage d'une nouvelle langue.

Les parents des enfants mahorais ont pour la plupart suivi l'école coranique. Par conséquent, ils sont souvent exclus de l'institution, ils ne peuvent pas suivre la scolarité de leurs enfants et ne comprennent pas le fonctionnement de l'école et du collège.

Certains jeunes mahorais obtiennent des bourses pour venir étudier en métropole notamment à Marseille ou en Bretagne. IL est nécessaire d'orienter les élèves vers des villes de taille moyenne pour faciliter l'insertion. Ces bourses sont valables pour une durée de un à deux ans mais sont supprimées en cas d'échec de l'étudiant.

Les orientations post 3^{ème} se font comme en métropole. Il n'y a pas de place en seconde professionnelle d'où l'obligation pour les jeunes d'accéder à des études en métropole. Il y a beaucoup de bacheliers à Mayotte mais très peu poursuivent des études supérieures.

Un document relatif aux difficultés linguistiques à l'apprentissage du français pour un élève mahorais est distribué aux stagiaires qui sont les conclusions d'une étude réalisée par Josy Cassagnaud sur les difficultés des élèves mahorais dans la langue française.¹

¹ Références de cette étude : *La pédagogie Gattegno appliquée à la problématique du français à Mayotte*, rapport de stage, DUFA, université de la Réunion 1998-1999.

Il existe des interactions au niveau phonologique car les langues locales et le français n'appartiennent pas à la même aire linguistique : des phonèmes existent en français mais sont absents du shimaoré et inversement. Les apprenants ont donc recours à des substitutions de son, on/o, charbon/charibo, banc/baa.

De plus l'analyse du système syllabique du shimaoré démontre que tous les mots dans cette langue se terminent par une voyelle. Alors que le français a une structure syllabique variable : les mots peuvent se terminer par des voyelles (syllabe ouverte) ou par des consonnes (syllabe fermée). Les mahorais ont tendance à réaliser des syllabes ouvertes en introduisant des phonèmes supplémentaires par exemple : donc/ doncu, montre/monturu, gaz/gazi.

On dénote également des interactions au niveau morphosyntaxique. En effet les confusions de mots et de terminaisons dues aux perturbations phonologiques entraînent une mauvaise fixation des catégories de mots. Confusion « le » et « les », « me » et « mes », « il se bat » et « il s'ébat ». Les oppositions distinctives de nasales mal perçues font que « beauté » et « bonté » ou « manteau » et « menton » sont confondus. L'emploi des pronoms personnels est aussi un problème. Le shimaoré est une langue agglutinante : à un radical verbal s'ajoute des affixes dont certains sont l'équivalent en français du pronom personnel, du pronom complément d'objet, des terminaisons verbales marquant le temps et le mode. L'usage des particules équivalentes de nos pronoms personnels est fréquemment redondant : par exemple, un Mahorais dira : «c'est une mauvaise action qu'il faudra essayer de ne pas la faire». On trouve également des difficultés au niveau sémantique : on constate l'interversion de l'acteur et de l'action : le «voyage» est confondu avec le «voyageur». Il faut donc que l'élève Mahorais fasse des efforts d'adaptation.

PRESENTATION DES SYSTEMES EDUCATIFS

La description d'une journée type d'un écolier

L'élève se rend à jeun à l'école coranique pendant deux heures. Il se rend ensuite toujours à jeun à l'école laïque où il enchaîne cinq heures de cours. Il est de retour à son domicile à midi. Les parents sont souvent absents. Les repas ne sont pas toujours consistants. Les filles, quant à elles, s'occupent de la maison. À l'école primaire une collation est offerte aux élèves à dix heures du matin. Elle est prise en charge par le conseil général. Les cours se terminent à 14h30. Le soir ils dînent. Le repas est constitué essentiellement de poisson ou de viande avec du riz.

Il y a un réel manque de salles dans les écoles élémentaires d'où l'organisation du travail en rotation. Les élèves à partir de douze heures souffrent d'un grand manque de concentration. Il faut dire qu'ils sont debout depuis quatre heures du matin. Les filles sont mises à contribution pour aider la famille. Elles s'occupent du ménage et des frères et sœurs. Il n'y a pas de cantine scolaire dans les écoles et aucun suivi médical. Le secondaire est pris en charge par l'État, le primaire par le Conseil Général. Les enseignants manquent de moyens pour travailler convenablement.

L'école coranique

Elle est introduite dès la fin du seizième siècle. Elle prodigue un enseignement moral religieux et social vingt-six heures par semaine. Les enfants entrent à l'école coranique dès l'âge de cinq ans. Ils sont placés sous l'autorité du fundi², le maître religieux qui possède des champs dans lesquels les enfants

² Fundi : Le fundi est une personne très importante dans la société mahoraise. Ce terme signifie : « celui qui sait », « qui détient le savoir ». On trouve dans chaque village des fundis qui détiennent le savoir.

travaillent. La relation établie entre l'enfant et le fundi va avoir un impact sur la posture de l'enfant face à l'adulte. Fréquentant l'école coranique, il est déjà très conditionné face à l'apprentissage. Il est fautif et de ce fait ne s'autorise pas à parler. L'élève Mahorais lève la main pour répondre à une question que s'il connaît la réponse. S'il répond à des questions ouvertes, il manque de respect. Au départ on dénote chez les élèves Mahorais un certain mutisme mais au bout de quelques temps ils s'adaptent. Dans la culture mahoraise, on s'occupe de l'enfant jusqu'à ses deux ans. Après l'âge de deux ans, on ne répond pas aux questions de l'enfant, on ne pratique pas la culture de l'éveil comme cela se fait en France.

Les points faibles de l'école coranique

La lecture est apprise de façon syllabique, il n'y a aucun suivi pédagogique, aucun examen ni aucune évaluation. Les maîtres ont une culture généralement médiocre et aucune formation. C'est une pédagogie directive dans la crainte du maître. L'école coranique représente le fondement d'une société dans laquelle l'esprit critique est banni et dans laquelle les pratiquants ont un comportement de servilité. Pascale nous invite à nous référer à l'ouvrage de Sultan Chouzour, *Le pouvoir de l'honneur. Tradition et contestation en Grande Comore*, Paris, L'Harmattan, 1994. Sultan Chouzour étudie la civilisation de l'archipel dans ses caractéristiques essentielles, la première étend la religion islamique.

L'école de la république

Elle est avant tout le lieu où l'on va enseigner le français. Il n'est pas question de parler shimaoré à l'école. Il y a seulement cinq ans que les enseignants sont intégrés dans le corps de l'État. Mayotte est dépendante de la France pour son approvisionnement en manuels scolaires. On n'y prépare les mêmes diplômes qu'en métropole. Il y aura deux collèges classés en zone d'éducation prioritaire à la rentrée alors qu'ils devraient l'être tous. Il manque encore énormément de classes pour la future rentrée dans le premier degré.

Pour conclure sur la construction identitaire de l'élève Mahorais à l'école, on s'arrêtera sur une réflexion de Josy Cassagnaud : *l'enfant Mahorais vit à la convergence de trois mondes différents qui visent trois finalités différentes*. La famille qui vise un apprentissage dans la langue maternelle par observation et imitation, l'école coranique qui vise un apprentissage par cœur et répétition dans la langue arabe et enfin l'école laïque qui vise un apprentissage dans une langue étrangère par rapport à la langue maternelle par interactions compréhensives.

Après midi

L'après-midi se poursuit par deux ateliers au choix autour de deux thèmes :

- médiation avec les familles : comment devenir l'allié de la famille pour le bien-être de l'enfant ?
- la prise en compte de l'élève mahorais dans la pratique de classe

Distribution d'un certain nombre de documents pédagogiques et de travaux réalisés par les élèves dont un qui a eu un grand succès auprès des jeunes Mahorais car il s'agissait de présenter leur île à laquelle ils sont très attachés. Les Mahorais adorent leur île, ils ont un attachement physique à leur île parce beaucoup d'entre eux ont une habitude de cueillette donc de culture et de ce fait le rapport qu'ils entretiennent avec la terre est fondamental pour comprendre ce qu'ils sont. Du coup, quand on part de ce qui les anime le plus, on a des résultats assez étonnants. Ils ont également une langue qui est très riche en images parce que quand on les fait basculer dans la poésie, on obtient des textes assez exceptionnels. L'apprentissage dans leur langue maternelle pourrait nous révéler tout un pan d'imaginaire poétique. Il y a un document sur la Mangrove petit cours d'eau qui leur est très cher car c'est là qu'ils vont chercher les petits poissons, c'est un moment de liberté où ils s'échappent un peu de cette école laïque dans laquelle ils ne comprennent rien et coranique où ils sont soumis. Ils préservent

cet espace de liberté.

Un lexique en mahorais et une bibliographie réalisée par le CASNAV de l'Académie de Besançon : « Bibliographie Elèves venus de Mayotte et des Comores » sont à l'étude.

Remarques

une sitographie utile pour le premier degré, avec une adresse de site des clin de Mayotte (<http://clin.ac-mayotte.fr>) proposant des liens d'accès à des livres à compter en français et en shimaoré, en français et en kibushi, des imagiers plurilingues avec le vocabulaire de l'école. Il y a aussi beaucoup de petits lexiques à exploiter. Pour réaliser leurs exposés, les élèves ne disposaient pas à l'époque (en 1999) d'internet. Leurs seules sources de recherche pour effectuer ce travail sont les dictionnaires et les prospectus. Ce qui est intéressant dans ce travail, c'est qu'il est pluridisciplinaire : géographie, français, SVT (l'environnement) mais ils parlent également de leurs coutumes et de leur quotidien. Dans ce cadre, on retient plus particulièrement la journée d'une jeune fille mahoraise qui est plus longue que la journée du garçon. Il y a un petit aperçu sur l'Islam et ensuite sur le sport. Ce dernier a une grande importance à Mayotte car il y a très peu de loisir par rapport à la métropole. Il y a des plateaux de Hand, de football et de volley. Les jeunes mahorais sont très bons en sport. Les professeurs d'EPS connaissent beaucoup de satisfaction avec leurs élèves.

La première difficulté qu'on rencontre à Mayotte est le problème de la langue. Expérience en 6^e avec le conte. Au bout de six lignes de lecture, le professeur se rend compte que le vocabulaire est trop compliqué ainsi que les structures syntaxiques, un souci de temps (temps du passé). L'enseignante leur demande donc d'apporter des contes mahorais et de les raconter à l'oral. Ces contes oraux ont été retranscrits à l'écrit pour que les élèves puissent travailler dessus. Après une édition de contes de Mayotte a été réalisée.

Dans les contes mahorais, il y a souvent des Djins. Ils sont presque incontournables. Ce sont souvent des Djins qui pètent, qui rotent. Il faut passer la barrière de ce petit côté « cru » et s'intéresser au parallèle à faire entre ces contes mahorais et les contes occidentaux. De temps en temps, on voit quelques élèves s'agiter. En fait, elles font des « crises de Djins ». Ce sont souvent les filles car c'est un moyen pour elles d'évacuer leur stress. On pratique une sorte d'exorcisme pour les calmer en leur proposant de faire tout ce qu'elles n'ont pas le droit de faire d'ordinaire. Elles dansent, boivent, fument. C'est assez impressionnant à voir mais au-delà cela permet à des filles extrêmement introverties de se libérer. Voici pour l'anecdote de la coutume mahoraise du Djinn. Le Djinn fait partie intégrante de la vie de tous les jours. Le corollaire du Djinn en fait chez nous c'est le loup ! Le Djinn comme le loup est capable d'avalé une petite fille. Il se transforme. Il peut prendre l'apparence d'un beau jeune homme comme recouvrir une apparence qui est sa réelle apparence : il a alors des griffes, des poils ; il est extrêmement vulgaire. Il a donc une allure abominable et son objectif est de profiter du plus faible.

Etude d'une séquence intitulée : « Comparer deux contes. D'ici et d'ailleurs »

Les objectifs sont :

- - Améliorer sa compréhension des contes
- - Enrichir son vocabulaire.

Le conte mahorais s'intitule : *Le mangeur d'hommes* et le conte français : *Le loup et les sept cabris*.

Par groupes, nous réfléchissons à comment établir un pont entre ces deux contes, comment les utiliser pour une approche pédagogique accessible aux élèves mahorais. Comment on fait ? Qu'est-ce qu'on travaille sachant que la dominante est la lecture et le vocabulaire ? Se demander ensuite qu'est-ce qu'on peut ressortir comme élément intéressant à exploiter avec les enfants dans les contes, comment

on peut faire entrer l'enfant plus aisément dans le conte. Il faut tenir compte du fait que les jeunes mahorais n'ont pas la culture du loup. Ils ne savent pas qui il est, d'où le parallèle intéressant avec le djinn.

Après les travaux de groupes, mise en commun des réflexions des collègues et synthèse.

Il peut être intéressant de travailler sur cette mythologie du conte qui est universelle. Il faut mettre en évidence le fait que cela dépasse les frontières et que cela émane de l'imaginaire de l'homme. Pourquoi avons-nous toujours besoin de raconter des histoires avec des méchants ? Pourquoi avons-nous toujours besoin d'avoir peur ? Il y a aussi l'histoire de la belle-mère qui revient régulièrement.

A Mayotte, on trouve quelques anecdotes sur la belle-mère méchante qui nous fait penser à la sorcière de nos contes. Il faut retenir qu'on retrouve tous ces « ingrédients » dans la tradition orale, sachant qu'à Mayotte, on ne se raconte plus beaucoup de contes à l'oral. On les a retranscrits, du coup ils sont figés. Libre à chacun de faire évoluer ensuite ces contes comme il le souhaite.

Quand on raconte une histoire écrite, elle ne change pas. Mais en tant qu'enseignants, on peut tout à fait la faire évoluer. On peut très bien l'imaginer autrement, la rattacher à un autre conte et en faire notre propre histoire.

Réflexions des participants autour de ce conte

On trouve dans une méthode de lecture intitulée « Ribambelle » et destinée à des élèves de CP, le conte des chevreaux proposé à l'étude aujourd'hui. On peut se demander si ce type d'exercice intégré à une méthode de lecture est adapté à des jeunes mahorais d'une classe de Lons-Le-Saunier. Les textes en réalité sont trop compliqués. On ne peut pas donner deux textes longs, fermés à des enfants qui n'ont pas encore appris à lire et à écrire. Cependant il s'agit d'un support de travail dans certaines méthodes de lecture. Cela peut être un point de départ. L'histoire est d'abord racontée aux élèves, ils en parlent. Ainsi ils connaissent l'histoire. Bien entendu, il s'agit d'oral. Après on peut travailler sur des mots, des petites phrases.

La séquence proposée est destinée à des classes de CM2/6^e. Ainsi certaines méthodes de lecture doivent être travesties pour respecter les gamins qu'on a dans nos classes. Mais chaque enseignant se prête volontiers à cette pratique. En tant qu'enseignant, on ne peut pas prendre « pour argent comptant ce que le manuel nous offre », c'est à l'enseignant de faire en sorte que le gamin entre dans la méthode.

Pour certains le texte mahorais n'est pas très explicite par rapport à son public cible. C'est en fait une question de langue. Ce n'est pas la langue de Mayotte. C'est l'histoire de Mayotte mais racontée dans une autre langue. C'est pour cela qu'il faut revoir le texte après à l'oral, reprendre les péripéties. Il est objecté que sur une logique d'enseignement du français comme langue vivante, il serait intéressant de prendre en compte qu'il s'agit d'un conte initiatique et d'autre part qu'il est destiné à des adolescents et non à des petits. On prend l'exemple de la peur du loup qui existe dès le plus jeune âge. Cependant, dans le conte proposé, il s'agit d'un loup marié avec des frères, des djinns et des séances dans la forêt, ce qui incite à reposer la question : à qui ce conte s'adresse-t-il ? On peut se demander d'autre part pourquoi il y a des animaux mis en scène dans le conte occidental.

Le fait que dans les contes occidentaux, on mette en scène des animaux et non des personnes comme c'est le cas dans le conte mahorais, contribue à une mise à distance par rapport au ressenti des enfants. Cependant il n'est pas certain que le conte occidental utilise des animaux pour mettre à distance les cruelles réalités du monde. L'animalisation dans les contes occidentaux correspond à des schémas anciens.

La discussion se recentre sur l'objectif qui était d'amener l'élève à ce qu'il tire profit de la langue. On peut se poser la question : à qui s'adresse le conte mais l'objectif premier est surtout d'acquiescer du

vocabulaire français. Les enfants mahorais baignent dans les contes, par conséquent ils ont l'habitude. Le djinn, les enfants le connaissent tous dès l'âge de quatre ans. La peur du djinn est de fait intégrée dans la culture mahoraise. Mohamed fait référence à une époque dans laquelle les enfants et les parents se rassemblaient pour écouter des contes le soir. On appelle cela « ALLE ALLE ». Ces contes sont des contes qui font peur avec la présence du djinn et des monstres. Il explique qu'un jeune qui s'appelait Cassim allait raconter des contes à la radio en shimaoré. Ces contes- là n'ont pas été transcrits à l'écrit. Un élève mahorais peut parfaitement comprendre un conte dit à l'oral par un adulte. Dès le plus jeune âge, on entend des contes sur Mayotte. Il existe beaucoup d'histoires sur les sultans, les pauvres, les mariages.

On nous présente ensuite l'édition « La Maison des contes de Mayotte » avec des contes mahorais traduits en français et en malgache qui apparaissent à certains un tantinet compliqués. Quel que soit le niveau de l'élève, il est préférable d'oraliser le conte avant de procéder à son étude. Dans une classe, on peut toujours faire écouter l'enregistrement d'un conte. Les contes de cette séquence nécessitent une lecture à voix haute du professeur pour toute la classe pour prendre en compte les élèves qui ont du mal à lire.

On peut aussi entrer dans le conte par l'image. L'objectif étant : « A partir de ce que tu vois, essaie de reconstituer une histoire ». Au départ, les élèves disposent d'une trame simple et au bout de la première séance d'un certain nombre de mots de vocabulaire qui vont être les mots cibles. Ensuite, ils vont apprendre les mots cibles. La deuxième séance fait l'objet d'une petite dictée des mots cibles avec l'ardoise. On leur pose une petite devinette pour la reconnaissance des mots. Après on lit le conte avec comme objectif de comprendre globalement. Ils sont tout à fait capables de comprendre le sens global. Ensuite ils retravaillent le texte. L'objectif étant à terme de parvenir à leur faire lire des contes de Perrault. Dans le texte, une expression comme « tire la chevillette et la bobinette cherra » ne leur pose plus de souci car ils sont d'abord passés par l'image. Il faut progresser petit à petit en allant du plus simple à quelque chose de plus complexe en leur donnant des petits objectifs à chaque fois.

La mise en commun des réflexions se poursuit par une petite expérience, l'écoute d'un conte en shimaoré. Lecture en shimaoré d'un conte intitulé *La maison de la mer*. Dans le respect de la tradition, on participe à la lecture et on découvre la signification de certains termes. Il faut du temps pour entrer dans le texte qui n'est pas évident à lire. Le conte est très long, avec beaucoup de péripéties. Mais si on a plusieurs lecteurs, on peut partager le texte. On peut d'autre part rebondir en classe sur la lecture des uns des autres. Pour la traduction en français, on peut dans un premier temps prendre juste le début.

On écoute ensuite un autre texte pour pouvoir reconnaître le début d'un conte et le distinguer d'un autre type de texte, administratif par exemple. Cela commence toujours de la même façon : « Il était une fois... ». Mohamed traduit en français. Une seconde expérience propose cette fois-ci une lecture à deux voix de trois paragraphes en français et en shimaoré avant d'aller vers d'autres formes de travail. Toutes les formes de travail explorées ici sont valables pour d'autres langues. On commence la lecture. Le conte s'appelle : « La maison de ma mère », conte des temps anciens. Mohamed explique que « Ata » signifie « il y a longtemps » ou « quelques années plus tard » suivant l'intonation.

Les élèves quand on les met dans des activités orales, notamment dans les activités théâtrales, adorent cela et sont très bons. Paradoxalement à leur attitude mutique, ils ont quand même envie. Dès qu'on leur offre un espace dans lequel ils peuvent s'exprimer, ils s'exécutent bien volontiers. Mais il ne faut pas généraliser, certains élèves restent encore très réservés, d'autres sont plus expansifs. Certains élèves se révèlent dans les classes sur des activités orales. L'oral est très important et c'est le passeport pour l'écrit. Concernant les supports. A Mayotte, on peut créer des supports parce que l'histoire et la culture sont riches. Le jeune mahorais n'est pas autiste, il sait parler, il comprend les choses. Le problème, c'est l'incompréhension de la langue française. Mohamed lui-même a découvert la langue assez tard. Les mahorais sont un peuple très gai. Le travail prend une dimension légère mais

intéressante.

Les jeunes mahorais étudient en général dans la bonne humeur mais cela peut arriver que des élèves se ferment et notamment les filles. Elles mettent alors leur châte et il n'y a plus de contact possible. Cela est dû notamment à leur histoire qui est parfois douloureuse.

On observe une autre séquence menée en 2007 avec un professeur de SVT qui est intéressante car il est question d'environnement. On l'a souligné auparavant, les mahorais aiment beaucoup leur île et la poésie d'où l'idée de cette séquence mêlant environnement et poésie. Surtout quand on voit les paysages, il y avait matière à mettre en place quelque chose de commun. Le professeur de SVT a travaillé sur la Mangrove, le Lagon, et le professeur de français sur les jeux poétiques. A un moment donné, leurs travaux respectifs se croisent. Une balade est organisée dans le cadre de cette séquence à partir du collège situé en bord de mer jusque dans la Mangrove, bord de mer, lagon et après dans la forêt. A chaque halte, il y avait des explications du professeur de SVT qui avait travaillé en amont avec les élèves et puis un élève récitait une poésie. Les poèmes dits « de la nature » ont été triés. Cela pouvait être un volcan, une sauterelle, une grenouille, un zébu etc. Chacun avait son petit poème à dire. Situé sur un petit promontoire, chaque élève lançait sa voix et il avait une photo à prendre. Les élèves avaient aussi des éléments à récolter : des graines, des feuilles. Il y avait tout ce parcours qui était ludique et qui en même temps était porteur d'écriture. Par la suite, on les a fait écrire. L'objectif était d'avoir une connaissance des poèmes et ensuite que ce soit eux qui écrivent. On se rend compte quand on les fait écrire à partir de poésies qu'ils ont énormément d'images dans la tête. En fait, ils ont même rédigé des calligrammes. Ils parlent de la banane, de la lune, cette dernière étant très importante dans la vie des mahorais.

L'installation de l'électricité est récente et avant, la lune, par l'intensité de sa présence permettait aux enfants de jouer le soir. Sachant qu'à 18 heures, il fait nuit. La lune est littéralement vénérée.

L'alimentaire a beaucoup d'importance également d'où le choix de la banane. La banane est un mythe à Mayotte. On compte 150 variétés différentes de bananes. Ce sont les spécialistes des saveurs. Il y avait un calligramme sur la ville, le soleil. Et anecdote, une élève venue de Métropole avait quant à elle choisi le pingouin. Les élèves ont réalisé des panneaux d'exposition avec leurs photos, les éléments récoltés, le parcours. Un plan de cette séquence nous permet d'avoir une idée précise du déroulement de la séquence.

Ce travail peut intéresser les collègues du premier degré qui ont dans leur programme la connaissance de l'environnement, du quartier, de la ville etc. C'est porteur de paroles et d'écrits. Du coup, on peut faire le lien entre ce point de départ de l'environnement et l'écriture. Comment on arrive avec un cadre à faire écrire des enfants ?

On observe à présent la séquence complète. Il s'agissait d'un travail de groupes. On a à disposition toutes les poésies dont ils se sont servis. Ce sont de toutes petites poésies qui sont exploitables avec des 6^è et des 5^è. Elles sont porteuses de langage et font partie intégrante de l'enfant.

Les enfants passent beaucoup de temps dans les champs. Donc ils ont affaire à des choses qui leur parlent.

La problématique de la séquence était : qu'est-ce qu'un texte poétique ? Il y avait deux textes sur les volcans. Il fallait dissocier ce qui était poétique de ce qui ne l'était pas. Les poèmes sont exploitables dans la mesure où ils se rattachent à une réalité et où ils jouent sur les mots. On lit les poésies d'élèves écrites sur leur village. Ils ont la tête pleine d'images. C'est une évidence. Ce sont des élèves de 3^{ème} qui ont entre 17 et 19 ans. On écoute ensuite les poésies réalisées par les élèves mahorais en essayant de percevoir l'autre langue qui vibre en-dessous. Ce ne sont pas des choses qui seraient écrites forcément par nos élèves francophones actuels.

Pour terminer, un poème d'élève qui poursuit aujourd'hui des études supérieures et qui montre les beaux résultats qu'on peut obtenir en classe autour d'un projet :

Mayotte un paradis !

Réveillé par le chant du muezzin, je peux voir la couleur blanche des nuages en amande que j'aspire,
Une feuille d'or s'envole sous le vent
Le soleil s'endort dans la brume douce,
On voit s'ouvrir les fleurs que garde le jardin comme dernier trésor
Déjà plus d'une feuille sèche parsème le gazon, saupoudre les Iles Ang landes
La pluie fait des bulles sur le bassin
Des hirondelles sur le toit tiennent des conciliabules
Le sifflement du vent est doux et retrousse les arbres morts.
Je déguste le silence de cette île et ses fruits gorgés de nectar
Le soir, le chant des oiseaux chante des comptines aux enfants qui dorment
L'herbe pousse à petits bruits et écoute le secret des arbustes.
Mayotte est un paradis ! Ce sont les autres qui le disent.

Mariame Manzili

Compte rendu

Sylvie Barrant

**Professeur de lettres modernes
Chargée de mission CASNAV de l'Académie de Besançon**